



Nombre de membres afférents au comité syndical	64
Nombre de membres en exercice	64
Nombre de membres présents	40
Nombre de membres ayant donné pouvoir	10
Nombre de voix représentées	212

Délibération n° : **21.03.07**

Date de convocation : 23 mars 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt un
Le 2 avril à 9 heures 30

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent	Absent	Absent ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRE Jean-Bernard		171/52	X		
ASTRUC Alain		171/52	X		
BERGOGNE Francis		171/52	X		
BOISSET Jean-Marie		171/52	X		
BONHOMME Gérard		171/52		X	
BONICEL Bernard		171/52		X	Claude MALZAC
BOUNIOL Lionel		171/52	X		
BOUSSUGE Daniel		171/52	X		
BRUGERON Jean-Noël		171/52	X		
BRUNET Jean-Marie		171/52		X	
CARREZ Jean-Claude		171/52		X	René JEANJEAN
CASTAN Emmanuel		171/52	X		
CHARLEMAGNE Paul		171/52	X		
CHAZE Thierry		171/52	X		
CONFORT René		171/52	X		
COUDERC Didier		171/52	X		
DURAND Bruno		171/52		X	Alain ASTRUC
DURAND Joëlle		171/52		X	
DUVERT Frédéric		171/52	X		
FOLCHER Joël		171/52		X	
GACHE Christophe		171/52	X		
GALTIER Guy		171/52	X		
GELLION Camille		171/52	X		
GRANIER François		171/52		X	Isabelle RECOULIN
ITIER Jean-Paul		171/52		X	
JEANJEAN René		171/52	X		
LAURENT Julien		171/52	X		
MALHERBE Eric		171/52		X	Jean-Paul POURQUIER
MALZAC Claude		171/52	X		
MARTIN Laurian		171/52	X		
MAURIN Olivier		171/52		X	Michel TEISSIER
MAZOYER Lucien		171/52	X		
MERCIER Gilles		171/52	X		
ODOUL Rolland		171/52		X	Jean-Noël BRUGERON
PAGES Manuel		171/52	X		
PAGES Martine		171/52		X	
PALMIER Cédric		171/52	X		
PANTEL Frédéric		171/52		X	Gilles MERCIER

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent	Absent	Absent ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PASCON Christian		171/52	X		
POULALION Jérôme		171/52		X	
POURQUIER Jean-Paul		171/52	X		
RECOULIN Isabelle		171/52	X		
RODIER Vincent		171/52		X	
RODRIGUES David		171/52	X		
SARTRE Francis		171/52		X	
SOULIER Alain		171/52	X		
TARDIEU René		171/52		X	Emmanuel CASTAN
TEISSIER Michel		171/52	X		
TUFFERY Julien		171/52		X	Guy GALTIER
VAYSSIER Jean-Louis		171/52	X		
VEDRINES Serge		171/52	X		
VIDAL Roselyne		171/52		X	
Déléguées des communes urbaines					
BOURGADE Régine	Mende	25		X	
BREMOND Patricia	Marvejols	10		X	
Délégués des EPCI					
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		X	
DE LESCURE Jean	CC Mont Lozère	6	X		
GIOVANNACCI Daniel	SICTOM des Bassins du Haut Tarn	9	X		
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17	X		
MARTO Célestin	CC du Gévaudan	11		X	
PROUHEZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8	X		
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont Lozère	5	X		
SAINT-LEGER Francis	CC Randon Margeride	5	X		
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8	X		
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16	X		

* les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Madame Isabelle RECOULIN a été nommée secrétaire de séance.

ELECTRIFICATION
Versement de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère,

Monsieur le Président expose :

Suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

La Canourgue

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidences Albouy et Petel à Auxillac (soit 60 mètres)	4 617.59 €	Participation du SDEE	3 617.59 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	4 617.59 €	Total	4 617.59 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS rue Lavandière au bourg	9 094.87 €	Participation du SDEE	6 063.25 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	3 031.62 €
Total	9 094.87 €	Total	9 094.87 €

Les Hermaux

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Bourg RD56 coté Trélans (coord ENEDIS)	21 532.65 €	Participation du SDEE	14 355.10 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	7 177.55 €
Total	21 532.65 €	Total	21 532.65 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Génie civil Bourg RD56 coté Trélans (coord ENEDIS)	18 929.09 €	Participation du SDEE	12 619.39 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	6 309.70 €
Total	18 929.09 €	Total	18 929.09 €

Les Monts Verts

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Vigours	29 867.89 €	Participation du SDEE	19 911.93 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	9 955.96 €
Total	29 867.89 €	Total	29 867.89 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Génie civil Vigours	12 339.40 €	Participation du SDEE	8 226.27 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	4 113.13 €
Total	12 339.40 €	Total	12 339.40 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS voie nouvelle à Berc (soit 100 mètres)	5 262.09 €	Participation du SDEE	4 262.09 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	5 262.09 €	Total	5 262.09 €

Luc

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence Rouvière-Boisset à Esfournes (soit 49 mètres)	5 925.06 €	Participation du SDEE	4 925.06 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	5 925.06 €	Total	5 925.06 €

Naussac-Fontanes

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS lotissement communal Lachamps à Chaussenilles	13 726.34 €	Participation du SDEE	10 866.69 €
		Fonds de concours de la commune (25% du montant HT)	2 859.65 €
Total	13 726.34 €	Total	13 726.34 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS lotissement communal les Crouzettes à Chaussenilles	9 849.44 €	Participation du SDEE	7 797.47 €
		Fonds de concours de la commune (25% du montant HT)	2 051.97 €
Total	9 849.44 €	Total	9 849.44 €

Pourcharesses

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir du bourg (soit 135 mètres)	12 387.56 €	Participation du SDEE	10 687.56 €
		Fonds de concours de la commune (forfait 1000€ + 35mlx20€)	1 700.00 €
Total	12 387.56 €	Total	12 387.56 €

Prunières

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS parcelles 83 et 87 au bourg (soit 51 mètres)	3 736.83 €	Participation du SDEE	2 736.83 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	3 736.83 €	Total	3 736.83 €

Saint Alban sur Limagnole

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir au Charzel (soit 277 mètres)	27 718.18 €	Participation du SDEE	23 178.18 €
		Fonds de concours de la commune (forfait 1000€ + 177mlx20€)	4 540.00 €
Total	27 718.18 €	Total	27 718.18 €

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

ADOPTE la proposition de son Président ;

DEMANDE le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

048-254800022-20210402-20210307-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2021

